



DEMANDES À L'ÉTUDE

VIGNE

VIGNE (*Vitis vinifera*)

Dénomination proposée: 'Valley Pearl'
Numéro de la demande: 16-8909
Date de la demande: 2016/04/29
Requérant: United States of America, as represented by the Secretary of Agriculture, Washington, District of Columbia (États-Unis)
Mandataire au Canada: Lavery, De Billy, S.E.N.C.R.L. - LLP, Montréal (Québec)
Sélectionneur: David Ramming, Washington, District of Columbia (États-Unis)
Ronald Tarailo, Washington, District of Columbia (États-Unis)

Variété de référence: 'Monukka'

Sommaire: *La baie est globuleuse chez 'Valley Pearl', tandis qu'elle est troncovoïde chez 'Monukka'. La peau des baies est vert jaune (non pruinée) chez 'Valley Pearl', alors qu'elle est noir-bleu (non pruinée) chez 'Monukka'.*

Description:

EXTRÉMITÉ DES JEUNES POUSSÉS : à débourrement hâtif, complètement ouverte; poils couchés en densité moyenne, non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés; poils dressés absents ou très clairsemés.

POUSSÉS : nœuds et entre-nœuds verts et rouges du côté dorsal, verts du côté ventral; entre-nœuds sans poils dressés ou à poils dressés très clairsemés; pousses demi-dressées (avant le palissage).

SARMENTS : brun jaunâtre.

VRILLES : longues.

PÉTIOLE : modérément plus court que la nervure médiane du limbe des feuilles matures.

LIMBE DES JEUNES FEUILLES : à dessus vert; dessous à poils couchés en densité moyenne entre les nervures principales, sans poils dressés ou à poils dressés très clairsemés sur les nervures principales.

LIMBE DES FEUILLES MATURES : à cinq lobes, grand, pentagonal, non cloqué ou très faiblement cloqué sur le dessus; lobes du sinus pétiolaire peu ouverts; proportion nulle ou très faible de nervures principales anthocyanées sur le dessus.

LIMBE DES FEUILLES ADULTES (DESSOUS) : à densité faible de poils couchés entre les nervures principales, à densité nulle ou très faible de poils dressés sur les nervures principales.

SINUS LATÉRAUX SUPÉRIEURS : peu profonds, à bords légèrement chevauchants.

DENTS DU BORD DES FEUILLES : de longueur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen, les unes à côtés rectilignes et les autres à côtés convexes.

FLEURS : à étamines et à gynécée complètement développés.

GRAPPES : de grosseur moyenne, lâches; pédoncule de la grappe principale très court.

BAIE : commençant à mûrir à une époque hâtive, de grosseur moyenne, globuleuse, modérément facile à séparer du pédicelle, sans saveur particulière, à pépins rudimentaires.

PEAU DE LA BAIE : vert-jaune (non pruinée), d'épaisseur moyenne.

CHAIR DE LA BAIE : très ferme, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée.

Origine génétique: 'Valley Pearl' est issue d'un croisement contrôlé entre 'A60-42' (parent femelle) et 'C77-79' (parent mâle), réalisé en 1996 à Fresno, en Californie. 'Valley Pearl' a été sélectionnée en 1999 pour l'époque de mûrissement, la grosseur et la qualité de ses baies ainsi que leur caractère sans pépins.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Valley Pearl' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2016/0435, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés de 2019 à 2022 au centre de recherche en viticulture et œnologie (Centro di ricerca Viticoltura ed Enologia) à Susegana, en Italie.



Vigne: 'Valley Pearl'



Vigne: 'Valley Pearl'